

TAUX DE L'ABONNEMENT.

Table with subscription rates for different editions (tri-hebdomadaire, quotidienne) and durations (six mois, un an).

LE JOURNAL DE QUÉBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE

Editeur-propritaire, AUGUSTIN COTÉ, à qui toutes correspondances, etc., doivent être adressées Franco.

TARIF DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion, \$0.50. An-dessus de 6 lignes et pas plus de 10, 0.80. Pour chaque ligne au-dessus de 10 lig. 0.08.

ÉTAT-PONTIFICAL.

Nous marchons enfin vers une solution de la question des ordres religieux: le ministère a décidé d'ouvrir un projet. Par tous les représentants étrangers, sauf celui d'Allemagne, des observations courtoises ont été présentées au gouvernement.

Le courrier qui m'apporte d'ordinaire le Journal de Bruxelles n'est pas arrivé aujourd'hui. La nuit passée, le pont d'Orléans, sur le Tibre, s'est écroulé.

Des vœux qui ont été exprimés à Bordeaux, il n'est pas difficile de comprendre qu'ils sont en réalité très-inquiets des projets que l'on prête au parti monarchique; sans doute, ils ne croient pas que les députés de la droite parviennent à fonder la monarchie.

Plusieurs de nos évêques viennent de publier des mandements pour ordonner, conformément au vœu de l'Assemblée nationale, que des prières publiques destinées à appeler la protection du Ciel sur la France, soient célébrées le dimanche qui suivra la rentrée de la Chambre.

La nouvelle donnée par la trop faible agence Havas, de la présidence conférée à M. Gambetta pour la distribution des récompenses à Lyon, a soulevé de toutes parts une émotion qui dure encore.

Le mouvement préfectoral que l'on attendait est, dit-on, ajourné jusqu'à l'ouverture de la session. Le gouvernement, avant de faire son choix, désire se rendre compte de l'attitude des partis dans les premières séances.

Il n'est pas douteux que les discussions exerceront une grande influence sur le mouvement du personnel administratif.

Le danger est toujours très-grave à Casalmaggiore et à Ostiglia. D'après les calculs faits par les ingénieurs hydrauliciens, si la rupture de la digue de Casalmaggiore se produit, il y aura 332 kilomètres de plus de terrain inondé; si la rupture se produit à Ostiglia, il y aura 1,646 kilomètres. Cela serait effrayant.

Le danger est toujours très-grave à Casalmaggiore et à Ostiglia. D'après les calculs faits par les ingénieurs hydrauliciens, si la rupture de la digue de Casalmaggiore se produit, il y aura 332 kilomètres de plus de terrain inondé; si la rupture se produit à Ostiglia, il y aura 1,646 kilomètres. Cela serait effrayant.

Le danger est toujours très-grave à Casalmaggiore et à Ostiglia. D'après les calculs faits par les ingénieurs hydrauliciens, si la rupture de la digue de Casalmaggiore se produit, il y aura 332 kilomètres de plus de terrain inondé; si la rupture se produit à Ostiglia, il y aura 1,646 kilomètres. Cela serait effrayant.

Le danger est toujours très-grave à Casalmaggiore et à Ostiglia. D'après les calculs faits par les ingénieurs hydrauliciens, si la rupture de la digue de Casalmaggiore se produit, il y aura 332 kilomètres de plus de terrain inondé; si la rupture se produit à Ostiglia, il y aura 1,646 kilomètres. Cela serait effrayant.

Le danger est toujours très-grave à Casalmaggiore et à Ostiglia. D'après les calculs faits par les ingénieurs hydrauliciens, si la rupture de la digue de Casalmaggiore se produit, il y aura 332 kilomètres de plus de terrain inondé; si la rupture se produit à Ostiglia, il y aura 1,646 kilomètres. Cela serait effrayant.

Le danger est toujours très-grave à Casalmaggiore et à Ostiglia. D'après les calculs faits par les ingénieurs hydrauliciens, si la rupture de la digue de Casalmaggiore se produit, il y aura 332 kilomètres de plus de terrain inondé; si la rupture se produit à Ostiglia, il y aura 1,646 kilomètres. Cela serait effrayant.

Le danger est toujours très-grave à Casalmaggiore et à Ostiglia. D'après les calculs faits par les ingénieurs hydrauliciens, si la rupture de la digue de Casalmaggiore se produit, il y aura 332 kilomètres de plus de terrain inondé; si la rupture se produit à Ostiglia, il y aura 1,646 kilomètres. Cela serait effrayant.

Le danger est toujours très-grave à Casalmaggiore et à Ostiglia. D'après les calculs faits par les ingénieurs hydrauliciens, si la rupture de la digue de Casalmaggiore se produit, il y aura 332 kilomètres de plus de terrain inondé; si la rupture se produit à Ostiglia, il y aura 1,646 kilomètres. Cela serait effrayant.

Feuilleton Littéraire

28 Novembre 1872—No. 6.

POURQUOI ?

Forcé de rendre les politesses requises, il fait un suprême effort pour se hisser à la hauteur de ce coûteux devoir. Il ne se met en frais que deux fois l'an: — mais, comme il s'y met! et quel sait faire des choses!

de satisfaire ce goût, — très-répandu d'ailleurs, — lorsque le programme du jour se composait de visites sans cérémonie ou de simples promenades; il laissait alors ses gens se croiser les bras, et se mettait lui-même avec empressement dans l'intimité de son atelier.

de satisfaire ce goût, — très-répandu d'ailleurs, — lorsque le programme du jour se composait de visites sans cérémonie ou de simples promenades; il laissait alors ses gens se croiser les bras, et se mettait lui-même avec empressement dans l'intimité de son atelier.

de satisfaire ce goût, — très-répandu d'ailleurs, — lorsque le programme du jour se composait de visites sans cérémonie ou de simples promenades; il laissait alors ses gens se croiser les bras, et se mettait lui-même avec empressement dans l'intimité de son atelier.

de satisfaire ce goût, — très-répandu d'ailleurs, — lorsque le programme du jour se composait de visites sans cérémonie ou de simples promenades; il laissait alors ses gens se croiser les bras, et se mettait lui-même avec empressement dans l'intimité de son atelier.

de satisfaire ce goût, — très-répandu d'ailleurs, — lorsque le programme du jour se composait de visites sans cérémonie ou de simples promenades; il laissait alors ses gens se croiser les bras, et se mettait lui-même avec empressement dans l'intimité de son atelier.

de satisfaire ce goût, — très-répandu d'ailleurs, — lorsque le programme du jour se composait de visites sans cérémonie ou de simples promenades; il laissait alors ses gens se croiser les bras, et se mettait lui-même avec empressement dans l'intimité de son atelier.

de satisfaire ce goût, — très-répandu d'ailleurs, — lorsque le programme du jour se composait de visites sans cérémonie ou de simples promenades; il laissait alors ses gens se croiser les bras, et se mettait lui-même avec empressement dans l'intimité de son atelier.

PARLEMENT PROVINCIAL.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

Joué, 27 nov.

QUEBEC, 28 NOVEMBRE 1872.

Le Nouveau-Monde emprunte la parole de M. Pagnolo pour contredire ce que nous disions, l'autre jour, sur la demande de registres par les curés canoniques de Montréal, sur la foi de renseignements dont nous ne garantissons pas l'authenticité. M. Pagnolo assure que le juge Mackay n'a jamais fait usage du langage qu'on lui prête à l'égard de Mgr. de Montréal. M. Pagnolo déclare, cependant, que quand les avocats des opposants invoquent le décret du 30 juillet dernier, il remarque qu'il ne pouvait en prendre connaissance, puisqu'il n'était pas régulièrement produit et que personne n'en connaissait le teneur. Ceux même qui l'invoquaient n'osaient le faire connaître, etc.

Voilà « l'art de mentir » et de tromper. M. Pagnolo sait bien que les intéressés ne peuvent d'eux-mêmes produire le décret, et il s'est bien donné de garde de le produire, lui. C'est la tactique suivie pour violer les décrets de Rome.

Le Nouveau-Monde a évidemment perdu son infatigabilité car, il s'égare dans des voies inconnues au sens commun, et se mêle même dans son ultra-montanisme, incompréhensible, insensé, inconnu et méconnu à Rome!

Toute sa théorie repose sur des hypothèses ou des documents qui n'existent pas, ou qui, s'ils existent, n'ont absolument aucune valeur devant les actes authentiques et positifs de Rome. En supposant même, ad absurdum, que Mgr. Barnabo eût donné permission à Mgr. de Montréal de passer par-dessus les décrets du Souverain Pontife, vous serait-il permis de lui obéir? Donnez vos « documents »; donnez, donnez, s'il vous plaît, car il faudra finir par mal vous cotter. Ne jouez pas ainsi avec le public que vous faites juge en la matière.

Nous recevons à l'instant la dépêche télégraphique suivante: « M. le juge McKay a donné, ce matin, son jugement sur la demande de registres, faite par les curés canoniques de Montréal; le juge a refusé d'accorder la demande. »

Québec, 28 novembre 1872. M. le rédacteur, Je suis autorisé, par Monseigneur l'Archevêque, à vous donner communication des deux dépêches télégraphiques suivantes: THOS. E. HAMEL, ptre., R. U. L.

Dépêche envoyée à Rome. Québec, 27 nov. 1872. To Cardinal Barnabo, Rome, Primo. Décrets sur Université-Laval sont-ils révoqués? Secundo. Evêque Bourget peut-il s'adresser au Parlement avant révo-cation formelle? Réponse immédiate, payée. Archevêque de Québec.

Réponse de Rome. Rome, nov. 28, 1872. To Archevêque, Québec. Négativement aux deux demandes. Explications par lettre. BARNABO.

Nouvelles Générales. Le Herepath Journal prétend savoir que la compagnie du Grand Tronc a vendu au gouvernement canadien la partie de son chemin qui s'étend de Québec à la Rivière-du-Loup, moyennant \$500 par mille. Cette nouvelle mérite confirmation.

M. J. A. N. Provencher, agent d'émigration, passera l'hiver à Paris. Il a jusqu'à présent très-bien rempli sa mission et dignement continué la tâche commencée par M. Barnard, son prédécesseur. Car, l'on sait que l'émigration française a pris, cette année, des proportions importantes et donne les plus belles espérances pour l'avenir.

M. Provencher s'applique à faire connaître notre pays par la presse française, qui a beaucoup à apprendre à notre sujet, et nous croyons qu'il n'est pas étranger à la publication de certains relatifs nombreux et d'une grande exactitude, qui ont paru, depuis quelque temps, dans les journaux de Paris.

Le Séminaire des Missions Étrangères de Paris a envoyé au Séminaire de Québec, comme gage de son affection, des Reliques fort précieuses. 1. Un fragment considérable des chaînes de Paul Mi, catéchiste martyrisé au Tong King, le 18 décembre 1838, et déclaré vénérable le 9 juillet 1843 par le Pape Grégoire XVI.

2. Un anneau en fer qui se voit enchaîné M. François Jaccard, prêtre des Missions Étrangères de Paris, martyrisé, le 21 septembre, en Cochinchine, et déclaré vénérable, le 19 juin 1840, par le Pape Grégoire XVI. 3. Un lingot trempé dans le sang d'un prêtre annamite, M. Pierre Lim, décapité en baine de la foi, à Mi-tho, Cochinchine Occidentale, le 13 février 1861. Comme ces reliques ne peuvent encore être exposées à la vénération publique, elles seront mises dans une châsse précieuse et placées dans la salle des exercices des Messieurs du Séminaire de Québec. L'Echo de Lévis.

Cinq pétitions sont présentées et déposées sur la table. Pétitions reçues et lues: Du maire, des échevins et citoyens de la ville de Lévis, du Conseil-de-Ville de la ville de Lévis, et de la compagnie du chemin de l'Est et Sherbrooke, des Townships de l'Est et Kennebec, demandant respectivement des amendements à leur acte d'incorporation.

De la corporation du collège Sainte Marie, Montréal, demandant des amendements à son acte d'incorporation et l'établissement d'une Université à Montréal.

Du conseil du bureau d'agriculture de la province de Québec, demandant de l'aide pour l'établissement d'un haras, l'acquisition d'une machine pour l'empierrement des chemins et pour autres fins.

De la société bienveillante des dames de Montréal, du Révérend V. Rousselot, directeur de l'asile Nazareth, Montréal, et du révérend V. Rousselot, directeur de l'asile rue Bonaventure, Montréal, demandant respectivement que leur allocation annuelle soit continuée et augmentée.

Du Révérend V. Rousselot, directeur de l'Institution des aveugles, Asile Nazareth, Montréal, demandant de l'aide pour la dite institution.

Du Révérend Chs. Hallé et autres des Townships de Lambton, Aylmer et Gayhurst, comté de Beauce, demandant de l'aide pour l'ouverture du chemin Gayhurst.

M. Verreault, du comité des ordres permanents, présente à la Chambre le quatrième rapport du dit comité, en faveur des pétitions suivantes: Du Maire, des échevins et citoyens de la ville de Québec, demandant des amendements à l'acte d'incorporation de la dite cité.

De la compagnie du chemin de fer de Phillipsburg, Farnham et Yamaska, demandant des amendements à son acte d'incorporation.

De Celestin Chevalier et autres, de la paroisse de Saint-Joachim, comté de Montmorency, demandant l'érection de l'endroit appelé « Saint-Tite des Gars », en municipalité locale.

L'hon. M. Robertson, du comité conjoint des deux Chambres, au sujet des impressions de la Législature, présente le second rapport du dit comité, lequel est le comme suit: Votre comité prend la liberté de recommander que tous les rapports des différents départements publics qui doivent être produits devant les chambres dans certains délais, à dater de l'ouverture de la session, ainsi que prescrit par les lois déterminant l'organisation des différents départements, ne soient pas produits en manuscrits, mais imprimés en nombre suffisant d'exemplaires pour la distribution ordinaire.

De là les flammes atteignent le quartier où se fait le commerce de laine, puis, après avoir réduit en cendres les rues Devonshire, Summer, Federal, Kilby, Washington, les principaux sièges du commerce de confection, du commerce à commission et autres, elle rasèrent les rues Pearl et High, centre des commerces de chaussures, cuirs et peaux.

Avec la première partie de la ville qui devint la proie des flammes, nous n'avons que peu de rapports commerciaux. Nos négociants n'achètent que peu de marchandises (dry goods) sur le marché de Boston à cette saison de l'année. Certaines cotonnades qu'ils achètent et qui proviennent des fabriques qui se trouvent dans cette ville, s'achètent plus à bonne heure dans la saison. Quant à la vente de nous à eux, les transactions sont nulles et pas une pièce de nos marchandises ira remplacer celles qui ont été détruites, de sorte que sous ce rapport cette branche de notre commerce ne se trouvera aucunement affectée.

Il n'en est pas de même pour une autre branche de commerce qui peut nous atteindre indirectement et qui a souffert d'une manière spéciale. Nous voulons parler du commerce de laine. « Boston, pour le commerce de laine comme pour celui des chaussures, est le principal entrepôt des États-Unis. Les fabricants américains s'approvisionnent en grande partie dans ce marché et nos fabricants d'étoffes de laine en Canada importent leur laine de Boston quand ils ne trouvent pas sur notre marché ce qui leur convient, ou s'ils n'importent pas d'Angleterre ou directement des lieux de production.

« La destruction du quartier où se trouvait la totalité des maisons engagées dans ce commerce a été complète. Pas une seule n'est restée debout. « Les stocks contenus dans ces magasins ne paraissent pas avoir échappé à l'élément destructeur; car on porte à huit millions de livres la quantité de laine qui a été détruite.

« D'après des relevés faits avec soin, il ne resterait que 8,000 balles de provenance étrangère, toute celle de production indigène ayant été détruite. « Cette immense destruction devra nécessairement créer un vide considérable dans le stock en disponibilité dans les États-Unis, et nous sommes portés à croire que les prix devront hausser fortement en conséquence, jusqu'à ce que la prochaine tonne vienne rétablir l'équilibre dans le marché.

« Le mouvement de baisse dans les articles de laine manufacturée devra donc subir un arrêt plus ou moins prolongé et jusqu'à ce qu'on se soit assuré si les stocks dans les États-Unis et en Europe dépassent sensiblement les besoins du commerce régulier. Dans tous les cas, quelques soient les existences, la spéculation n'en opérera pas moins et en faisant hausser le cours des laines et créant une rareté plus ou moins factice, le mouvement de baisse qui s'accroît sur l'article fabriqué devra subir, comme nous venons de le dire, un arrêt qui se réglera selon qu'on se sera assuré si la disette devra être réelle ou factice.

« Il est encore une autre branche de commerce qui a souffert davantage en autant que les machines employées dans la fabrication ont été détruites et qu'il faudra nécessairement qu'il s'écoule un assez long temps avant qu'elles soient de nou-

veau en opération. Cette branche de commerce est la manufacture de chaussures. La fabrication des chaussures se poursuivait principalement dans deux rues où les bâisses ont été complètement détruites. Le commerce de cuir et de peaux y avait aussi le principal siège de ses opérations. Bien que les stocks fussent moindres qu'ils l'auraient été un mois plus tard, ils étaient encore considérables.

« La ruine temporaire de cette industrie et de ce commerce ne nous affectera pas à un aussi haut degré que la destruction de la même, le Canada manufacturier lui-même, les chassures nécessaires à son commerce et l'importation de ces articles des États-Unis étant nulles de même que l'exportation. Avec l'esprit d'entreprise qui caractérise les Américains, ils se sont déjà mis à l'œuvre pour reconstruire leurs fabriques incendiées. Le commerce de cuir qui depuis quelque temps était lent, va recevoir un nouvel essor, et le marché qui en était surchargé va trouver un débouché qui le soulagera du surplus tout en activant la manufacture qui les besoins des localités plus heureuses absorberont.

« Nous ne croyons pas que les cuirs de manufacture canadienne se ressentent de l'état de choses que nous venons de signaler, la production aux États-Unis étant égale à la demande régulière.

« Les magasins de confection ont aussi été complètement rasés. Le Canada n'ayant aucune relation commerciale avec les États-Unis dans cette branche d'affaires n'en sera aucunement affecté.

« Les commerces d'épicerie, de comestibles, de farine, de grain n'étant pas dans la localité ravagée ont échappé intacts.

« Il nous reste à considérer quel effet cet incendie aura sur le commerce de bois.

« Si la plupart des bureaux d'assurance sont solvables comme on le pense généralement, on va se mettre à l'œuvre pour reconstruire sous le plus court délai le quartier incendié. Nous prévoyons donc qu'il va s'établir une forte demande pour le bois de service, et comme les qualités désirables sont rares, comparativement à la demande extraordinaire qui devra s'élever, nous sommes portés à croire que la hausse sur ces qualités sera très-accentuée.

« Tout en admettant que le stock à Boston soit égal à une moyenne ordinaire, nous ne croyons pas qu'il suffise à la demande qui devra s'établir et il faudra retomber sur les marchés de New York et Albany pour suppléer à ce que Boston ne pourra pas fournir.

« Cet incendie va probablement servir en faveur d'un traité de réciprocité entre le Canada et les États-Unis. On n'a pas oublié que lors de la discussion qui eut lieu sur l'opportunité de renouveler le traité de réciprocité, devant la Chambre Nationale de Commerce des États-Unis, on appuya fortement sur la nécessité d'avoir les bois du Canada libres de droit. Si on était convaincu alors de l'importance de cette mesure, le raisonnement à acquiescer une nouvelle fois par l'incendie de Boston, qui met nécessairement les bois du Canada en meilleure réquisition, et comme Boston était des plus favorables au renouvellement du traité, nous en concluons que le Congrès prêtera une oreille favorable aux représentations qui lui seront faites par la Chambre Nationale de Commerce des États-Unis, particulièrement sous les circonstances actuelles.

« Nous n'avons considéré le désastre qui vient de frapper Boston que sous les rapports du contre-coup que cette incendie peut avoir sur nous. Nous offrons aux malheureux négociants de Boston notre sincère sympathie dans le malheur qui vient de les frapper. Boston s'est toujours montré bien disposé en faveur du Canada et nul ville de l'Union américaine n'a fait plus pour renouveler le traité de réciprocité qui avait établi des liens étroits l'estime entre ses négociants et les nôtres, liens qu'on n'a pas oubliés et que nous espérons voir se resserrer davantage avant longtemps.

« On estime la destruction des marchandises de toutes sortes à soixante millions de dollars et celle des propriétés immobilières à vingt millions.

« Ces propriétés couvraient un espace d'environ 64 arpents ou 2,787,840 pieds carrés. Déduisant l'espace occupé par les rues, on trouve que l'incendie a détruit 200 bâisses couvrant un espace de quelque peu moins de deux millions de pieds carrés. Remarquons, en passant, que ces bâisses faisaient l'orgueil de Boston. Cet incendie figure au second rang des grands incendies des États-Unis, Chicago occupant le premier. Dans ce dernier incendie dix-sept mille bâisses furent détruites.

« Les pertes se montèrent à \$196,000,000 se répartissant: en bâisses, \$43,000,000, marchandises et effets personnels, \$143,000,000.

« Les plans de M. Thiers. Jusqu'ici le parti radical marchait assez bien avec M. Thiers. Aussi longtemps qu'il a cru le chef du pouvoir exécutif dévoué à la République, il lui a donné, malgré toutes les divergences d'opinion, son concours et ses votes. On remarque depuis quelque temps un changement inattendu. M. Gambetta n'est pas l'héritier présomptif de M. Thiers, il se prépare à devenir son rival. C'est en fait de l'après-entre France et le neutre. La République française est entrée dans la voie de l'opposition. La rupture a commencé sur le projet constitutionnel lancé par le Bien public. Aujourd'hui le journal de M. Gambetta reproduit à sa première page un article de la Gazette d'Augsbourg, où, sous le titre de: La Nouvelle crise en France, la feuille allemande divulgue les plans de M. Thiers.

« Pour le parti radical, cet article sera moins une révélation qu'une confirmation; il commençait à soupçonner M. Thiers, il aura là une nouvelle preuve de ses soupçons.

« Lors même que la Gazette d'Augsbourg ne dirait pas qu'elle a puisé ses informations dans les régions du gouvernement, parmi les partisans de la monarchie comme parmi ceux de la République démocratique, le

plan qu'elle prête à M. Thiers n'en serait pas moins très-vraisemblable. Depuis Bordeaux jusqu'à Versailles M. Thiers n'a eu qu'une idée, celle de constituer un gouvernement, ni monarchique ni républicain, qu'il se croyait seul capable de diriger, et qui serait le gouvernement de M. Thiers. L'Assemblée nationale, investie, par mandat populaire, de l'autorité souveraine et représentant les divers partis monarchiques et républicains, était le grand obstacle; il fallait d'abord la soumettre. Nous avons assisté à la première partie du programme. L'Assemblée était surtout monarchique par le fait de son origine, c'était le parti monarchique qui convenait de réduire le premier. M. Thiers a appris de Machiavel que le meilleur moyen de régner est de diviser; il a divisé le parti monarchique, dont les troupes fusionnistes ne parviendront plus à se joindre.

« Vainqueur à droite, M. Thiers se retourne à gauche. Comme il a divisé le parti monarchique, il veut maintenant diviser le parti républicain, pour régner seul au milieu de la division, de la dissolution et de l'impuissance générale.

« C'est le second point du programme que la Gazette d'Augsbourg expose dans l'article reproduit par la République française. Après l'expérience des deux années précédentes, on voit clairement qu'il s'agit d'une contre-partie. Pour diviser le parti monarchique, M. Thiers avait manœuvré avec la gauche; pour diviser le parti républicain, il va manœuvrer avec les centres.

« D'abord, la fusion du centre droit et du centre gauche lui donnera une majorité qui proclamera la République et le fera président à vie; la droite se ralliera par nécessité contre la gauche. Ce sera la République conservatrice. Après l'évacuation complète du territoire, la dissolution étant réclamée instamment par le parti radical mécontent, et l'Assemblée, arrivée à la fin de sa tâche, n'ayant plus de raison de se perpétuer, M. Thiers dissoudra l'Assemblée. Des élections générales auront lieu.

« Fort de sa popularité acquise par la libération du territoire et par l'œuvre d'ordre apparent accomplis dans les années précédentes, M. Thiers, aux yeux de la nation, sera plus que l'homme nécessaire il sera le gouverneur établi. Candidat lui-même pour faire ratifier son titre de président à vie, il présentera avec lui au suffrage universel tous ses anciens amis de la monarchie bourgeoise, tous les nouveaux adhérents de sa République conservatrice, comme les hommes d'Etat qui l'auront mieux aidé dans sa tâche. Le suffrage universel ratifiera la République, M. Thiers et ses amis. Ce sera la République plebisitaire de M. Thiers.

« Tel est le plan, mais il pourrait bien ne pas réussir aussi franchement avec la gauche qu'avec la droite, et le suffrage universel serait dans le cas de ne plus se montrer aussi docile. La gauche a l'avantage d'être instruite par l'expérience, de la droite et de s'appuyer sur une force irrésistible dont M. Thiers n'aura pas aussi facilement raison que de l'opposition des conservateurs légitimistes et cléricaux. D'ailleurs, le parti radical est prévu; il commença par la défection, il finira par l'hostilité. Avant peu on verra M. Thiers et M. Gambetta complètement brouillés, et la République française refera, pour son propre compte, l'article de la Gazette d'Augsbourg.—Univers.

« Nous n'avons considéré le désastre qui vient de frapper Boston que sous les rapports du contre-coup que cette incendie peut avoir sur nous. Nous offrons aux malheureux négociants de Boston notre sincère sympathie dans le malheur qui vient de les frapper. Boston s'est toujours montré bien disposé en faveur du Canada et nul ville de l'Union américaine n'a fait plus pour renouveler le traité de réciprocité qui avait établi des liens étroits l'estime entre ses négociants et les nôtres, liens qu'on n'a pas oubliés et que nous espérons voir se resserrer davantage avant longtemps.

« On estime la destruction des marchandises de toutes sortes à soixante millions de dollars et celle des propriétés immobilières à vingt millions.

« Ces propriétés couvraient un espace d'environ 64 arpents ou 2,787,840 pieds carrés. Déduisant l'espace occupé par les rues, on trouve que l'incendie a détruit 200 bâisses couvrant un espace de quelque peu moins de deux millions de pieds carrés. Remarquons, en passant, que ces bâisses faisaient l'orgueil de Boston. Cet incendie figure au second rang des grands incendies des États-Unis, Chicago occupant le premier. Dans ce dernier incendie dix-sept mille bâisses furent détruites.

« Les pertes se montèrent à \$196,000,000 se répartissant: en bâisses, \$43,000,000, marchandises et effets personnels, \$143,000,000.

« Les plans de M. Thiers. Jusqu'ici le parti radical marchait assez bien avec M. Thiers. Aussi longtemps qu'il a cru le chef du pouvoir exécutif dévoué à la République, il lui a donné, malgré toutes les divergences d'opinion, son concours et ses votes. On remarque depuis quelque temps un changement inattendu. M. Gambetta n'est pas l'héritier présomptif de M. Thiers, il se prépare à devenir son rival. C'est en fait de l'après-entre France et le neutre. La République française est entrée dans la voie de l'opposition. La rupture a commencé sur le projet constitutionnel lancé par le Bien public. Aujourd'hui le journal de M. Gambetta reproduit à sa première page un article de la Gazette d'Augsbourg, où, sous le titre de: La Nouvelle crise en France, la feuille allemande divulgue les plans de M. Thiers.

« Pour le parti radical, cet article sera moins une révélation qu'une confirmation; il commençait à soupçonner M. Thiers, il aura là une nouvelle preuve de ses soupçons.

« Lors même que la Gazette d'Augsbourg ne dirait pas qu'elle a puisé ses informations dans les régions du gouvernement, parmi les partisans de la monarchie comme parmi ceux de la République démocratique, le

plan qu'elle prête à M. Thiers n'en serait pas moins très-vraisemblable. Depuis Bordeaux jusqu'à Versailles M. Thiers n'a eu qu'une idée, celle de constituer un gouvernement, ni monarchique ni républicain, qu'il se croyait seul capable de diriger, et qui serait le gouvernement de M. Thiers. L'Assemblée nationale, investie, par mandat populaire, de l'autorité souveraine et représentant les divers partis monarchiques et républicains, était le grand obstacle; il fallait d'abord la soumettre. Nous avons assisté à la première partie du programme. L'Assemblée était surtout monarchique par le fait de son origine, c'était le parti monarchique qui convenait de réduire le premier. M. Thiers a appris de Machiavel que le meilleur moyen de régner est de diviser; il a divisé le parti monarchique, dont les troupes fusionnistes ne parviendront plus à se joindre.

« Vainqueur à droite, M. Thiers se retourne à gauche. Comme il a divisé le parti monarchique, il veut maintenant diviser le parti républicain, pour régner seul au milieu de la division, de la dissolution et de l'impuissance générale.

« C'est le second point du programme que la Gazette d'Augsbourg expose dans l'article reproduit par la République française. Après l'expérience des deux années précédentes, on voit clairement qu'il s'agit d'une contre-partie. Pour diviser le parti monarchique, M. Thiers avait manœuvré avec la gauche; pour diviser le parti républicain, il va manœuvrer avec les centres.

« D'abord, la fusion du centre droit et du centre gauche lui donnera une majorité qui proclamera la République et le fera président à vie; la droite se ralliera par nécessité contre la gauche. Ce sera la République conservatrice. Après l'évacuation complète du territoire, la dissolution étant réclamée instamment par le parti radical mécontent, et l'Assemblée, arrivée à la fin de sa tâche, n'ayant plus de raison de se perpétuer, M. Thiers dissoudra l'Assemblée. Des élections générales auront lieu.

« Fort de sa popularité acquise par la libération du territoire et par l'œuvre d'ordre apparent accomplis dans les années précédentes, M. Thiers, aux yeux de la nation, sera plus que l'homme nécessaire il sera le gouverneur établi. Candidat lui-même pour faire ratifier son titre de président à vie, il présentera avec lui au suffrage universel tous ses anciens amis de la monarchie bourgeoise, tous les nouveaux adhérents de sa République conservatrice, comme les hommes d'Etat qui l'auront mieux aidé dans sa tâche. Le suffrage universel ratifiera la République, M. Thiers et ses amis. Ce sera la République plebisitaire de M. Thiers.

« Tel est le plan, mais il pourrait bien ne pas réussir aussi franchement avec la gauche qu'avec la droite, et le suffrage universel serait dans le cas de ne plus se montrer aussi docile. La gauche a l'avantage d'être instruite par l'expérience, de la droite et de s'appuyer sur une force irrésistible dont M. Thiers n'aura pas aussi facilement raison que de l'opposition des conservateurs légitimistes et cléricaux. D'ailleurs, le parti radical est prévu; il commença par la défection, il finira par l'hostilité. Avant peu on verra M. Thiers et M. Gambetta complètement brouillés, et la République française refera, pour son propre compte, l'article de la Gazette d'Augsbourg.—Univers.

« Nous n'avons considéré le désastre qui vient de frapper Boston que sous les rapports du contre-coup que cette incendie peut avoir sur nous. Nous offrons aux malheureux négociants de Boston notre sincère sympathie dans le malheur qui vient de les frapper. Boston s'est toujours montré bien disposé en faveur du Canada et nul ville de l'Union américaine n'a fait plus pour renouveler le traité de réciprocité qui avait établi des liens étroits l'estime entre ses négociants et les nôtres, liens qu'on n'a pas oubliés et que nous espérons voir se resserrer davantage avant longtemps.

« On estime la destruction des marchandises de toutes sortes à soixante millions de dollars et celle des propriétés immobilières à vingt millions.

« Ces propriétés couvraient un espace d'environ 64 arpents ou 2,787,840 pieds carrés. Déduisant l'espace occupé par les rues, on trouve que l'incendie a détruit 200 bâisses couvrant un espace de quelque peu moins de deux millions de pieds carrés. Remarquons, en passant, que ces bâisses faisaient l'orgueil de Boston. Cet incendie figure au second rang des grands incendies des États-Unis, Chicago occupant le premier. Dans ce dernier incendie dix-sept mille bâisses furent détruites.

« Les pertes se montèrent à \$196,000,000 se répartissant: en bâisses, \$43,000,000, marchandises et effets personnels, \$143,000,000.

« Les plans de M. Thiers. Jusqu'ici le parti radical marchait assez bien avec M. Thiers. Aussi longtemps qu'il a cru le chef du pouvoir exécutif dévoué à la République, il lui a donné, malgré toutes les divergences d'opinion, son concours et ses votes. On remarque depuis quelque temps un changement inattendu. M. Gambetta n'est pas l'héritier présomptif de M. Thiers, il se prépare à devenir son rival. C'est en fait de l'après-entre France et le neutre. La République française est entrée dans la voie de l'opposition. La rupture a commencé sur le projet constitutionnel lancé par le Bien public. Aujourd'hui le journal de M. Gambetta reproduit à sa première page un article de la Gazette d'Augsbourg, où, sous le titre de: La Nouvelle crise en France, la feuille allemande divulgue les plans de M. Thiers.

« Pour le parti radical, cet article sera moins une révélation qu'une confirmation; il commençait à soupçonner M. Thiers, il aura là une nouvelle preuve de ses soupçons.

« Lors même que la Gazette d'Augsbourg ne dirait pas qu'elle a puisé ses informations dans les régions du gouvernement, parmi les partisans de la monarchie comme parmi ceux de la République démocratique, le

plan qu'elle prête à M. Thiers n'en serait pas moins très-vraisemblable. Depuis Bordeaux jusqu'à Versailles M. Thiers n'a eu qu'une idée, celle de constituer un gouvernement, ni monarchique ni républicain, qu'il se croyait seul capable de diriger, et qui serait le gouvernement de M. Thiers. L'Assemblée nationale, investie, par mandat populaire, de l'autorité souveraine et représentant les divers partis monarchiques et républicains, était le grand obstacle; il fallait d'abord la soumettre. Nous avons assisté à la première partie du programme. L'Assemblée était surtout monarchique par le fait de son origine, c'était le parti monarchique qui convenait de réduire le premier. M. Thiers a appris de Machiavel que le meilleur moyen de régner est de diviser; il a divisé le parti monarchique, dont les troupes fusionnistes ne parviendront plus à se joindre.

« Vainqueur à droite, M. Thiers se retourne à gauche. Comme il a divisé le parti monarchique, il veut maintenant diviser le parti républicain, pour régner seul au milieu de la division, de la dissolution et de l'impuissance générale.

« C'est le second point du programme que la Gazette d'Augsbourg expose dans l'article reproduit par la République française. Après l'expérience des deux années précédentes, on voit clairement qu'il s'agit d'une contre-partie. Pour diviser le parti monarchique, M. Thiers avait manœuvré avec la gauche; pour diviser le parti républicain, il va manœuvrer avec les centres.

« D'abord, la fusion du centre droit et du centre gauche lui donnera une majorité qui proclamera la République et le fera président à vie; la droite se ralliera par nécessité contre la gauche. Ce sera la République conservatrice. Après l'évacuation complète du territoire, la dissolution étant réclamée instamment par le parti radical mécontent, et l'Assemblée, arrivée à la fin de sa tâche, n'ayant plus de raison de se perpétuer, M. Thiers dissoudra l'Assemblée. Des élections générales auront lieu.

« Fort de sa popularité acquise par la libération du territoire et par l'œuvre d'ordre apparent accomplis dans les années précédentes, M. Thiers, aux yeux de la nation, sera plus que l'homme nécessaire il sera le gouverneur établi. Candidat lui-même pour faire ratifier son titre de président à vie, il présentera avec lui au suffrage universel tous ses anciens amis de la monarchie bourgeoise, tous les nouveaux adhérents de sa République conservatrice, comme les hommes d'Etat qui l'auront mieux aidé dans sa tâche. Le suffrage universel ratifiera la République, M. Thiers et ses amis. Ce sera la République plebisitaire de M. Thiers.

« Tel est le plan, mais il pourrait bien ne pas réussir aussi franchement avec la gauche qu'avec la droite, et le suffrage universel serait dans le cas de ne plus se montrer aussi docile. La gauche a l'avantage d'être instruite par l'expérience, de la droite et de s'appuyer sur une force irrésistible dont M. Thiers n'aura pas aussi facilement raison que de l'opposition des conservateurs légitimistes et cléricaux. D'ailleurs, le parti radical est prévu; il commença par la défection, il finira par l'hostilité. Avant peu on verra M. Thiers et M. Gambetta complètement brouillés, et la République française refera, pour son propre compte, l'article de la Gazette d'Augsbourg.—Univers.

« Nous n'avons considéré le désastre qui vient de frapper Boston que sous les rapports du contre-coup que cette incendie peut avoir sur nous. Nous offrons aux malheureux négociants de Boston notre sincère sympathie dans le malheur qui vient de les frapper. Boston s'est toujours montré bien disposé en faveur du Canada et nul ville de l'Union américaine n'a fait plus pour renouveler le traité de réciprocité qui avait établi des liens étroits l'estime entre ses négociants et les nôtres, liens qu'on n'a pas oubliés et que nous espérons voir se resserrer davantage avant longtemps.

« On estime la destruction des marchandises de toutes sortes à soixante millions de dollars et celle des propriétés immobilières à vingt millions.

« Ces propriétés couvraient un espace d'environ 64 arpents ou 2,787,840 pieds carrés. Déduisant l'espace occupé par les rues, on trouve que l'incendie a détruit 200 bâisses couvrant un espace de quelque peu moins de deux millions de pieds carrés. Remarquons, en passant, que ces bâisses faisaient l'orgueil de Boston. Cet incendie figure au second rang des grands incendies des États-Unis, Chicago occupant le premier. Dans ce dernier incendie dix-sept mille bâisses furent détruites.

« Les pertes se montèrent à \$196,000,000 se répartissant: en bâisses, \$43,000,000, marchandises et effets personnels, \$143,000,000.

« Les plans de M. Thiers. Jusqu'ici le parti radical marchait assez bien avec M. Thiers. Aussi longtemps qu'il a cru le chef du pouvoir exécutif dévoué à la République, il lui a donné, malgré toutes les divergences d'opinion, son concours et ses votes. On remarque depuis quelque temps un changement inattendu. M. Gambetta n'est pas l'héritier présomptif de M. Thiers, il se prépare à devenir son rival. C'est en fait de l'après-entre France et le neutre. La République française est entrée dans la voie de l'opposition. La rupture a commencé sur le projet constitutionnel lancé par le Bien public. Aujourd'hui le journal de M. Gambetta reproduit à sa première page un article de la Gazette d'Augsbourg, où, sous le titre de: La Nouvelle crise en France, la feuille allemande divulgue les plans de M. Thiers.

« Pour le parti radical, cet article sera moins une révélation qu'une confirmation; il commençait à soupçonner M. Thiers, il aura là une nouvelle preuve de ses soupçons.

« Lors même que la Gazette d'Augsbourg ne dirait pas qu'elle a puisé ses informations dans les régions du gouvernement, parmi les partisans de la monarchie comme parmi ceux de la République démocratique, le

plan qu'elle prête à M. Thiers n'en serait pas moins très-vraisemblable. Depuis Bordeaux jusqu'à Versailles M. Thiers n'a eu qu'une idée, celle de constituer un gouvernement, ni monarchique ni républicain, qu'il se croyait seul capable de diriger, et qui serait le gouvernement de M. Thiers. L'Assemblée nationale, investie, par mandat populaire, de l'autorité souveraine et représentant les divers partis monarchiques et républicains, était le grand obstacle; il fallait d'abord la soumettre. Nous avons assisté à la première partie du programme. L'Assemblée était surtout monarchique par le fait de son origine, c'était le parti monarchique qui convenait de réduire le premier. M. Thiers a appris de Machiavel que le meilleur moyen de régner est de diviser; il a divisé le parti monarchique, dont les troupes fusionnistes ne parviendront plus à se joindre.

« Vainqueur à droite, M. Thiers se retourne à gauche. Comme il a divisé le parti monarchique, il veut maintenant diviser le parti républicain, pour régner seul au milieu de la division, de la dissolution et de l'impuissance générale.

« C'est le second point du programme que la Gazette d'Augsbourg expose dans l'article reproduit par la République française. Après l'expérience des deux années précédentes, on voit clairement qu'il s'agit d'une contre-partie. Pour diviser le parti monarchique, M. Thiers avait manœuvré avec la gauche; pour diviser le parti républicain, il va manœuvrer avec les centres.

« D'abord, la fusion du centre droit et du centre gauche lui donnera une majorité qui proclamera la République et le fera président à vie; la droite se ralliera par nécessité contre la gauche. Ce sera la République conservatrice. Après l'évacuation complète du territoire, la dissolution étant réclamée instamment par le parti radical mécontent, et l'Assemblée, arrivée à la fin de sa tâche, n'ayant plus de raison de se perpétuer, M. Thiers dissoudra l'Assemblée. Des élections générales auront lieu.

« Fort de sa popularité acquise par la libération du territoire et par l'œuvre d'ordre apparent accomplis dans les années précédentes, M. Thiers, aux yeux de la nation, sera plus que l'homme nécessaire il sera le gouverneur établi. Candidat lui-même pour faire ratifier son titre de président à vie, il présentera avec lui au suffrage universel tous ses anciens amis de la monarchie bourgeoise, tous les nouveaux adhérents de sa République conservatrice, comme les hommes d'Etat qui l'auront mieux aidé dans sa tâche. Le suffrage universel ratifiera la République, M. Thiers et ses amis. Ce sera la République plebisitaire de M. Thiers.

« Tel est le plan, mais il pourrait bien ne pas réussir aussi franchement avec la gauche qu'avec la droite, et le suffrage universel serait dans le cas de ne plus se montrer aussi docile. La gauche a l'avantage d'être instruite par l'expérience, de la droite et de s'appuyer sur une force irrésistible dont M. Thiers n'aura pas aussi facilement raison que de l'opposition des conservateurs légitimistes et cléricaux. D'ailleurs, le parti radical est prévu; il commença par la défection, il finira par l'hostilité. Avant peu on verra M. Thiers et M. Gambetta complètement brouillés, et la République française refera, pour son propre compte, l'article de la Gazette d'Augsbourg.—Univers.

« Nous n'avons considéré le désastre qui vient de frapper Boston que sous les rapports du contre-coup que cette incendie peut avoir sur nous. Nous offrons aux malheureux négociants de Boston notre sincère sympathie dans le malheur qui vient de les frapper. Boston s'est toujours montré bien disposé en faveur du Canada et nul ville de l'Union américaine n'a fait plus pour renouveler le traité de réciprocité qui avait établi des liens étroits l'estime entre ses négociants

M. Fellows reçoit chaque jour des lettres de demande de diverses parties du pays...

PERDU Ce matin, depuis le marché de la Haute-Ville, une certaine somme...

SALLE DE MUSIQUE. CONCERTS BALLADES DE BOSCOWITZ. 2 DECEMBRE 1872.

PIANOS! PIANOS! PIANOS! Les Pianos des célèbres manufactures de WILLIAM KNABE ET C<sup>o</sup>...

MALADIE DES CHEVAUX (EPIZOOTIE.) Une guérison certaine contre cette maladie contagieuse...

GRANDE VENTE BAS PRIX

COMMERCIAL POLYLOTTE.—L'Influence universelle de l'habileté et de l'esprit d'entreprise...

GRAND CHANCE!! Pour un Médecin ou un Pharmacien. A VENDRE, à Saint-Jean d'Iverville, une maison...

SALLE DE MUSIQUE. RUE SAINT-LOUIS. MERCREDI, 27 novembre 1872.

Orgues-Harmoniums de S. D. et H. W. Smith. Peuvent être examinés et sont à vendre chez...

DE VINS, DES DEVINS et BOLTON, Pharmaciens, et chez W. E. BURNET, Pharmacien, Saint-Roch.

Marchandises SECHES, LÉGER ET RINFRE

Ventes par Encaissement. Vente pour les assureurs de la goélette "Marie Attala".

CLASSES COMMERCIALES DU SOIR DE M. THOM. LES CLASSES DU SOIR s'ouvrent le 23 du présent mois.

SOIRÉE DRAMATIQUE L'UNION TYPOGRAPHIQUE DE QUEBEC, No. 159.

EN VENTE. Morue sèche supérieure, en lots à la convenance des acheteurs.

ON DEMANDE. A l'établissement de M. JAS. BYRNE, marchand-tailleur...

\$150,000. Cent cinquante mille piastres.

Vente pour les assureurs du navire "Atlas". Par encaissement sera vendu, SAMEDI MATIN prochain...

LES QUARANTE HEURES. Le public est respectueusement informé que le Bazar annuel de la Société des Dames Catholiques de Québec...

LA VENDETTA ou LA VENGEANCE CORSE. Comédie-Vaudeville en un acte, par MM. DUMAS, NOIR et STAUDEN.

COMMERCIAL HOUSE, BEHAN BROTHERS, BONNES AFFAIRES. Nous vendons les articles suivants à des prix grandement réduits...

ALMANACH POUR 1873. Almanach Agricole, Commercial et Historique de J. H. Rolland et Fils...

NOUVEAUTÉS SERONT VENDUES

VENTE IMPORTANTE DE Livres neufs et de seconde main, Peintures, etc.

MOULIN A COUDRE. Le moulin à coudre FAVORIT est le plus durable Moulin à Coudre de famille qui ait jamais été offert au public.

LE CASQUE DE MON PERE. Parodie du Sabre de mon père, de l'opéra-Bouffe de la Grande Bohème d'OPERA-COMIQUE.

IRISH FREIZE POUR PARDESS D'HIVER. LES PRIX SONT MARQUÉS EN CHIFFRES DISTINCTS.

ACTE concernant la faillite de 1869. JOHN LANE, de la ville de Québec, Marchand.

GRAND ESCOMPTÉ

ANNONCES NOUVELLES TRAVERSE DU GRAND TRONC. Le vapeur A 272, fera la traversée du fleuve jusqu'à nouvel avis, comme suit:

LE MOULIN A COUDRE FAVORIT. Le plus durable Moulin à Coudre de famille qui ait jamais été offert au public.

MUSIQUE! MUSIQUE!! MESSE DE NOEL. Révd. M. J. J. Perreault, S. S. PRIX: \$1.50.

HUILE DE CHARBON. Maintenant en réception par le chemin de fer Grand-Tronc. 20 BARILS D'HUILE D'EXPORTATION.

MUSIQUE NOUVELLE!! LES CUIRASSIERS DE REISCHOFFEN PAR HENRI KOWALSKI.

AYANT DE GRANDES RÉPARATIONS À FAIRE À NOTRE ÉTABLISSEMENT, POURRONS ENDOMMAGER LA PLUS GRANDE PARTIE DE NOS MARCHANDISES, NOUS AVONS DÉCIDÉ DE LES VENDRE AU

ANNONCES NOUVELLES TRAVERSE DU GRAND TRONC. Le vapeur A 272, fera la traversée du fleuve jusqu'à nouvel avis, comme suit:

LE MOULIN A COUDRE FAVORIT. Le plus durable Moulin à Coudre de famille qui ait jamais été offert au public.

MUSIQUE! MUSIQUE!! MESSE DE NOEL. Révd. M. J. J. Perreault, S. S. PRIX: \$1.50.

HUILE DE CHARBON. Maintenant en réception par le chemin de fer Grand-Tronc. 20 BARILS D'HUILE D'EXPORTATION.

MUSIQUE NOUVELLE!! LES CUIRASSIERS DE REISCHOFFEN PAR HENRI KOWALSKI.

AYANT DE GRANDES RÉPARATIONS À FAIRE À NOTRE ÉTABLISSEMENT, POURRONS ENDOMMAGER LA PLUS GRANDE PARTIE DE NOS MARCHANDISES, NOUS AVONS DÉCIDÉ DE LES VENDRE AU

ANNONCES NOUVELLES TRAVERSE DU GRAND TRONC. Le vapeur A 272, fera la traversée du fleuve jusqu'à nouvel avis, comme suit:

LE MOULIN A COUDRE FAVORIT. Le plus durable Moulin à Coudre de famille qui ait jamais été offert au public.

MUSIQUE! MUSIQUE!! MESSE DE NOEL. Révd. M. J. J. Perreault, S. S. PRIX: \$1.50.

HUILE DE CHARBON. Maintenant en réception par le chemin de fer Grand-Tronc. 20 BARILS D'HUILE D'EXPORTATION.

MUSIQUE NOUVELLE!! LES CUIRASSIERS DE REISCHOFFEN PAR HENRI KOWALSKI.

AYANT DE GRANDES RÉPARATIONS À FAIRE À NOTRE ÉTABLISSEMENT, POURRONS ENDOMMAGER LA PLUS GRANDE PARTIE DE NOS MARCHANDISES, NOUS AVONS DÉCIDÉ DE LES VENDRE AU

ANNONCES NOUVELLES TRAVERSE DU GRAND TRONC. Le vapeur A 272, fera la traversée du fleuve jusqu'à nouvel avis, comme suit:

LE MOULIN A COUDRE FAVORIT. Le plus durable Moulin à Coudre de famille qui ait jamais été offert au public.

MUSIQUE! MUSIQUE!! MESSE DE NOEL. Révd. M. J. J. Perreault, S. S. PRIX: \$1.50.

HUILE DE CHARBON. Maintenant en réception par le chemin de fer Grand-Tronc. 20 BARILS D'HUILE D'EXPORTATION.

MUSIQUE NOUVELLE!! LES CUIRASSIERS DE REISCHOFFEN PAR HENRI KOWALSKI.

AYANT DE GRANDES RÉPARATIONS À FAIRE À NOTRE ÉTABLISSEMENT, POURRONS ENDOMMAGER LA PLUS GRANDE PARTIE DE NOS MARCHANDISES, NOUS AVONS DÉCIDÉ DE LES VENDRE AU

ANNONCES NOUVELLES TRAVERSE DU GRAND TRONC. Le vapeur A 272, fera la traversée du fleuve jusqu'à nouvel avis, comme suit:

LE MOULIN A COUDRE FAVORIT. Le plus durable Moulin à Coudre de famille qui ait jamais été offert au public.

MUSIQUE! MUSIQUE!! MESSE DE NOEL. Révd. M. J. J. Perreault, S. S. PRIX: \$1.50.

HUILE DE CHARBON. Maintenant en réception par le chemin de fer Grand-Tronc. 20 BARILS D'HUILE D'EXPORTATION.

MUSIQUE NOUVELLE!! LES CUIRASSIERS DE REISCHOFFEN PAR HENRI KOWALSKI.

AYANT DE GRANDES RÉPARATIONS À FAIRE À NOTRE ÉTABLISSEMENT, POURRONS ENDOMMAGER LA PLUS GRANDE PARTIE DE NOS MARCHANDISES, NOUS AVONS DÉCIDÉ DE LES VENDRE AU

ANNONCES NOUVELLES TRAVERSE DU GRAND TRONC. Le vapeur A 272, fera la traversée du fleuve jusqu'à nouvel avis, comme suit:

LE MOULIN A COUDRE FAVORIT. Le plus durable Moulin à Coudre de famille qui ait jamais été offert au public.

MUSIQUE! MUSIQUE!! MESSE DE NOEL. Révd. M. J. J. Perreault, S. S. PRIX: \$1.50.

HUILE DE CHARBON. Maintenant en réception par le chemin de fer Grand-Tronc. 20 BARILS D'HUILE D'EXPORTATION.

MUSIQUE NOUVELLE!! LES CUIRASSIERS DE REISCHOFFEN PAR HENRI KOWALSKI.

AYANT DE GRANDES RÉPARATIONS À FAIRE À NOTRE ÉTABLISSEMENT, POURRONS ENDOMMAGER LA PLUS GRANDE PARTIE DE NOS MARCHANDISES, NOUS AVONS DÉCIDÉ DE LES VENDRE AU

ANNONCES NOUVELLES TRAVERSE DU GRAND TRONC. Le vapeur A 272, fera la traversée du fleuve jusqu'à nouvel avis, comme suit:

LE MOULIN A COUDRE FAVORIT. Le plus durable Moulin à Coudre de famille qui ait jamais été offert au public.

MUSIQUE! MUSIQUE!! MESSE DE NOEL. Révd. M. J. J. Perreault, S. S. PRIX: \$1.50.

HUILE DE CHARBON. Maintenant en réception par le chemin de fer Grand-Tronc. 20 BARILS D'HUILE D'EXPORTATION.

MUSIQUE NOUVELLE!! LES CUIRASSIERS DE REISCHOFFEN PAR HENRI KOWALSKI.

AYANT DE GRANDES RÉPARATIONS À FAIRE À NOTRE ÉTABLISSEMENT, POURRONS ENDOMMAGER LA PLUS GRANDE PARTIE DE NOS MARCHANDISES, NOUS AVONS DÉCIDÉ DE LES VENDRE AU

